



Genève, le 17 décembre 2020
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT) et de la Ville de Genève (DACM)

Mieux valoriser les ensembles du XIXe et début du XXe siècle

L'Etat de Genève publie ce jour sur la Feuille d'avis officielle (FAO) et le Système d'information du territoire genevois (SITG) une liste indicative élargie des immeubles du XIXème et du début XXème siècle formant des ensembles et situés dans la commune de Genève. Identifier ces 250 ensembles, comme le prévoit la loi sur les constructions et installations diverses (LCI), permet de mieux valoriser l'identité des quartiers historiques urbains.

Après plusieurs années d'analyse et après validation par la Commission des monuments, de la nature et des sites, cette publication concrétise la vision commune du canton et de la Ville de Genève. Au total, ce sont près de 250 ensembles, constitués de 1955 immeubles construits entre 1800 et 1933, qui bénéficient d'une fiche précisant la date de construction, ainsi que le nom de ou des auteurs de l'œuvre, présentant un jeu de photographies et identifiant l'ensemble auquel l'objet recensé appartient.

Trois dénombrements fragmentaires ont été effectués par le canton dans les années 1980. Afin de les actualiser, le canton et la Ville de Genève ont décidé de procéder conjointement à un examen plus complet qui a abouti à cette publication.

Une identification prévue par la loi

Adoptés en 1983, les articles 89 à 93 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI), ont pour but de préserver l'unité urbanistique et architecturale des ensembles de bâtiments construits entre les années 1800 et les années 1930, étant précisé que ces dispositions ne sont pas applicables, s'agissant de la Ville de Genève, aux périmètres déjà protégées de la Vieille-Ville et du secteur sud des anciennes fortifications.

Afin de les identifier, cette loi prévoit qu'une liste indicative soit établie, considérant comme ensemble les groupes de deux immeubles ou plus en ordre contigu, d'architecture identique ou analogue, ainsi que les immeubles séparés dont l'emplacement, le gabarit et le style ont été conçus dans le cadre d'une composition d'ensemble dans le quartier ou dans la rue.

Images des ensembles

Publication FAO

Lien vers la plateforme SITG

Pour toute information complémentaire:

- *M. Matthieu de la Corbière, directeur du service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, DT, OPS, T. 022 546 60 87*
- *M. Pierre Tourvieille de Labrouhe, conseiller en conservation du patrimoine architectural, Ville de Genève, DACM, CPA, T. 022 418 82 52*